



Droit d'un grand-pere pour voir son petit-fils

Par corail_old, le 10/10/2007 à 12:53

[/bBonjour,

Ma fille ne me parle plus depuis ma séparation avec mon ex femme et depuis que je suis avec ma compagne.

Est-ce que j'ai le droit de prendre pour quelques jours, mon petit fils à la maison un week end, ou quelques jours.

En étant à 800kms de chez eux, comment faut-il faire ?

Est-ce que je dois passer devant la justice ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Par Jurigaby, le 10/10/2007 à 13:10

Bonjour.

Si effectivement, votre fils n'est pas d'accord, vous devrez en passer par le bureau du juge aux affaires familiales en sachant que vous avez normalement un droit de visite et d'hébergement de vos petits enfants.

C'est le jaf qui décidera comment ce droit est exercé.